



Doc. 16449
24 juin 2026

Un droit constitutionnel à une information fiable : préserver la démocratie à l'ère de l'intelligence artificielle et du pouvoir des plateformes

Proposition de résolution

déposée par Mme Daan ROOVERS et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

La liberté d'expression garantie par l'article 10 de la Convention européenne des droits de l'homme présuppose l'existence d'une sphère publique démocratique fonctionnelle, au sein de laquelle les citoyens peuvent se forger une opinion sur la base d'informations fiables, pluralistes et vérifiables. Dans plusieurs résolutions récentes, comme la [Résolution 2567 \(2024\)](#) «Propagande et liberté d'information en Europe», et dans divers rapports, dont «Protéger la démocratie contre les perturbations causées par l'intelligence artificielle» ([Doc. 16417](#)), l'Assemblée parlementaire a constaté avec inquiétude que l'essor des grandes plateformes numériques, la sélection algorithmique des contenus et le déploiement rapide de l'intelligence artificielle ont fragmenté le débat public, amplifié la désinformation et érodé la confiance dans les institutions démocratiques.

Les modèles économiques des plateformes, fondés sur la maximisation de la participation, privilégient systématiquement les contenus polarisants au détriment d'une information exacte, ce qui compromet les conditions nécessaires à la délibération démocratique; quant aux réponses politiques existantes, bien qu'elles soient indispensables, elles restent insuffisantes pour remédier au recul de la transparence, de l'obligation de rendre des comptes et du pluralisme, sur lesquels repose la recherche collective de la vérité. Ainsi, la démocratie exige non seulement la protection des droits individuels contre toute ingérence, mais aussi la mise en place active de conditions institutionnelles favorables, qui permettent une participation éclairée et constructive à la vie publique.

Il importe que l'Assemblée élabore un rapport visant à examiner comment l'intelligence artificielle et les plateformes numériques remodelent le discours public, mettant ainsi à mal les conditions d'une participation démocratique éclairée. Ce rapport devrait évaluer si les cadres juridiques existants, y compris la Convention européenne des droits de l'homme, sont suffisants pour relever ces défis, et examiner quelles nouvelles réponses institutionnelles, politiques et réglementaires pourraient s'avérer nécessaires au niveau du Conseil de l'Europe.

Son objectif central et final devrait être d'élaborer la notion de droit constitutionnel à une information fiable, non pas en tant que droit à une vérité définie par l'État, mais comme une garantie fondée sur le droit qui permette aux citoyens d'avoir accès aux conditions institutionnelles et procédurales indispensables à une information fiable et fondée sur des données probantes, qui constitue un fondement de la vie démocratique.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

ROOVERS Daan, Pays-Bas, SOC
AKALIN Mehmet, Türkiye, ADLE
BALDURSDÓTTIR Kolbrún Áslaugar, Islande, SOC
BERGAMINI Deborah, Italie, PPE/DC
BODNAR Adam, Pologne, PPE/DC
BOGDANOV Bogdan, Bulgarie, ADLE
BOROWSKI Marek, Pologne, PPE/DC
BOVENS Theo, Pays-Bas, PPE/DC
BRICO Christophe, Monaco, PPE/DC
CASEY Patrick, Irlande, ADLE
DAVIDOVICI Natalia, République de Moldova, PPE/DC
DEŠIĆ Edina, Monténégro, PPE/DC
EDER-GITSCHTHALER Andrea, Autriche, PPE/DC
FERČIKOVÁ KONEČNÁ Irena, Tchéquie, SOC
GIOVAGNOLI Gerardo, Saint-Marin, SOC
KALNIŅA-LUKAŠEVICA Zanda, Lettonie, PPE/DC
KLUIT Saskia, Pays-Bas, SOC
KOSTADINOVSKA-STOJCHEVSKA Bisera, Macédoine du Nord, SOC
LAMBELIN Anne, Belgique, SOC
LEYTE Carmen, Espagne, PPE/DC
MEZENTSEVA-FEDORENKO Mariia, Ukraine, PPE/DC
MINNICH Andreas, Autriche, PPE/DC
MODERT Octavie, Luxembourg, PPE/DC
MOONEN Carla, Pays-Bas, ADLE
MULLEN Rónán, Irlande, PPE/DC
NICULESCU-ȚĂGÂRLAȘ Cristian-Augustin, Roumanie, PPE/DC
NOWICKA Wanda, Pologne, SOC
OBERHOFER Dominik, Autriche, ADLE
PÁLMASSON Sigurður Helgi, Islande, SOC
PANMAN Tekke, Pays-Bas, PPE/DC
PAPANDREOU George, Grèce, SOC
PAVIĆ Marko, Croatie, PPE/DC
SACHEVA Denitsa, Bulgarie, PPE/DC
SOBOLIEV Serhii, Ukraine, PPE/DC
STAMATIS Georgios, Grèce, PPE/DC
SYRENGELA Maria, Grèce, PPE/DC
VASILEVSKA Ivanka, Macédoine du Nord, PPE/DC
VELDHOEN Gala, Pays-Bas, SOC
VOKSHI Albana, Albanie, PPE/DC

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts